



COMMUNE D'ARCAY

**Département
de la Vienne**

CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 30 Mai 2022
A 19 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Mr NOE Alain, le Maire - Mme PIOLET Isabelle, Adjointe - Mr BOULINEAU Fabrice, Adjoint - Mme LALANDE Patricia, Conseillère Municipale - Mme PETROW Delphine, Conseillère Municipale - Mme PIMBERT Stéphanie, Conseillère Municipale.

Absents : Mr ALLETRU Xavier et Mr BENETEAU Valentin

Absents excusés : Mr ALLETRU Xavier et Mr SAMSON Jean-Marie

Pouvoirs : Mr ALLETRU Xavier donne pouvoir à Mme PIMBERT Stéphanie
Mr BENETEAU Valentin donne pouvoir à Mme LALANDE Patricia

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Alain NOE, le Maire
Il constate que le quorum est atteint.

Mme PETROW Delphine est désignée secrétaire de séance assistée de Mme PIMBERT Stéphanie.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 19 avril 2022.

2 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur proposition du comptable public par courriers explicatifs :

- Arrêté à la date du 04/04/2022 pour un montant de 178,19 € (années 2004, 2005 et 2006)
- Arrêté à la date du 06/09/2021 pour un montant de 662,95 € (années 2015, 2016 et 2017)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de non-valeur.

3 – TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ECOLE - MAIRIE

DETR 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux qu'une demande de subvention au titre de la DETR 2022 auprès des services de l'Etat a été sollicitée pour le financement des travaux de restructuration de l'Ecole et de la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le plan de financement concernant l'opération « TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ECOLE ET MAIRIE » :

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2022

DSIL 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux qu'une demande de subvention au titre de la DSIL 2022 auprès des services de l'Etat a été sollicitée pour le financement des travaux de restructuration de l'Ecole et la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le plan de financement concernant l'opération « TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ECOLE ET MAIRIE » :

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL 2022

4 – PERMANANCES DES ELECTIONS LEGISLATIVES LES 12 & 19 JUIN 2022

Monsieur Le Maire propose d'organiser les permanences du bureau de vote des Elections Législatives prévue le Dimanche 12 Juin 2022 et le Dimanche 19 Juin 2022.

5 – ETANG

Monsieur le Maire demande le huis clos. La demande est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose une réponse au courrier reçu de la TEAM 189.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide la lettre de réponse à la Team 189.

Séance levée à 20h50

Mr Alain NOE, Le Maire

Vu pour être affiché : le 7 Juin 2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.